



**TOUS À L'ÉCOLE**  
Souscrivez avec BOAweb

Jusqu'à **5 MOIS** de séjours  
Réponse en **24H**  
Remboursés sur **11 mois**

**BANK OF AFRICA**  
BMO GROUP



[www.journal-lemedium.com](http://www.journal-lemedium.com)

# LE MEDIUM

**Hebdomadaire d'Informations #**  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0567 du 22 au 28 Août 2023- Prix : 250 F CFA

## DIPLOMATIE-CEDEAO-NIGER :



**EMPLOI DES JEUNES :**  
*Le Gouvernement ne lésine pas sur les moyens* P.5



# Faure Gnassingbé, un bien précieux pour la CEDEAO

 P.3

**Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!**  
\*909\*2#

Forfaits Semaines		
Prix	Volumé	Validité
1000F	1Go	7jours
1500F	1,5Go	7jours

**Plus de Mégas 909\*2#**





**EDITO**

**UNE VISION**

*! L'unique chose qui puisse être pire que d'être aveugle est d'avoir la vue, mais pas de vision. "*

On ne peut pas se développer sans vision. On ne peut jamais avancer si l'on n'a aucune idée de là, où on veut aller.

La vision nous fait comprendre l'importance d'avoir une vue d'ensemble sur notre vie, ou sur une situation donnée. De ne pas rester le nez collé derrière l'arbre. Ceci nous permet d'entrevoir rapidement la meilleure route à prendre.

Lorsqu'on a une vision, il est plus facile de s'assigner une mission. Ainsi faisant, nous pouvons réaliser des choses, faire des progrès et nous affranchir de tout ce qui peut nous nuire, nous attarder, nous maintenir sur place. Osons grand, ayons une vision et déterminons-nous une mission.

**Crédo TETTEH**



Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Publication :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Crédit Photos :** KEKERE Razak  
**Impression :** SDR  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 975256)

**AUDIENCE :**

**Le DG du Groupe Coris Bank International échange avec Madame le Premier ministre**

*En marge des sessions des Conseils d'administration des filiales du Groupe Coris Bank International, le PDG dudit groupe a été reçu en audience le 10 août dernier, à la Primature. Avec le locataire des lieux, plusieurs points ont été abordés avec à la clé le cahier de charge de CBI pour l'année en cours.*

Au rang des activités, pour l'année en cours, le Groupe Coris Bank International a organisé du 6 au 13 août 2023, les sessions des Conseils d'Administration de toutes ses filiales à Lomé. Le choix de la capitale togolaise se justifie par deux raisons. D'abord par le fait que, le Togo devenu une plaque tournante de l'économie ouest-africaine et se présente comme un véritable hub financier et logistique.



Une vue de l'audience

Ensuite, la filiale CBI-Togo qui bénéficie depuis 8 ans d'exercice bénéficie d'un climat d'affaires propice, s'est hissée à la troisième place des institutions bancaires du pays, selon le classement du Total Bilan de la Banque centrale.

Tout en relevant que, Coris Holding supervise les activités bancaires et de mésofinance des 11 filiales et succursales dans tous les pays de la zone UEMOA, en Guinée Conakry et récemment au Tchad et en Mauritanie, CBI félicite le Togo, en particulier, le Président de la République pour sa posture géopolitique et les diverses médiations en faveur de la stabilité

dans les pays en crise. CBI félicite également Madame le PM pour la santé économique et les programmes de développement conduits par le Gouvernement dans plusieurs domaines, notamment le plan national d'investissement, les programmes d'infrastructures routières, la redynamisation de l'agriculture, sans oublier l'inclusion financière et sociale. Ce qui a permis d'ailleurs, selon CBI, d'asseoir un climat de paix et de stabilité au Togo avec la gestion efficace des foyers du terrorisme dans le nord du pays.

Au cours des échanges, Madame le PM s'est engagée sur La Feuille de route gouvernementale 2020-2025 avec recentrage des axes de développement du PND 2018-2022. Les résultats de l'action du Gouvernement au quotidien, honorent le pays et rassurent la population et les opérateurs économiques.

Au titre des événements phares de l'année en cours, CBI a informé le PM de l'extension du réseau des agences de la filiale du Togo dans les villes de Kpalimé, Adétikopé et une Agence dédiée aux Étudiants des universités publiques et privées du Togo, qui portera ce réseau au nombre de 17 agences. Les premiers responsables de CBI ont profité de l'occasion pour inviter le PM à présider l'inauguration du nouveau siège de CBI TOGO. le PM a également été mis au courant, de la décision de CBI, de mettre à la disposition du Centre national de transfusion sanguine d'un Bus de collecte de sang et d'un budget de fonctionnement.

Notons qu'au 31 décembre 2022, les chiffres clés du Groupe se résument comme suit : 403 milliards en Fonds propres, 5 637 milliards de Total bilan et 106,2 milliards de Résultat net.

JPB

**CINEMA : Le Togo déroule le tapis rouge aux cinéastes talentueux**

*Le pays cherche comment s'employer davantage pour le bien de ses cinéastes et la promotion du cinéma. Plus les initiatives sont multiples, plus elles auront des impacts sur le secteur cinématographique.*

Parmi l'existant il y a le concours national du cinéma togolais. Au cours de la 7ème édition de la Semaine nationale du cinéma togolais (SNCT), ce concours a eu lieu et plusieurs lauréats ont été primés pour la qualité de leurs productions. C'est un moyen de les encourager, mais aussi de les pousser à s'investir davantage pour faire briller le cinéma local sur la scène national et international.

Contrairement à l'édition 2022, qui n'a mis en compétition que les fictions et documentaires courts métrages, d'autres catégories telles que les séries, documentaires, fictions longs métrages puis les films d'animation ont fait leur entrée en 2023. 50 films au total étaient en compétition. 31 toutes catégories confondues pour le compte de la Semaine nationale du cinéma et 19 (fictions et documentaires) pour la sélection Clap Ivoire.

Un jury qualifié a été constitué pour apporter un regard professionnel aux films en compétition. La lourde tâche a été confiée à des réalisateurs, producteurs et acteurs ayant une forte expérience dans le domaine du cinéma. L'équipe d'organisation du concours a pu mobiliser 09 membres de jury, répartis en 03 jurys :



Le ministre Gnénio Lamadokou

jury long métrage fiction, documentaire et animation, jury court métrage (fiction et documentaire) et jury Clap Ivoire (fiction et documentaire).

13 prix sont décernés pour les 02 catégories : sélection Clap Ivoire et de la SNCT. Premièrement dans la catégorie Clap Ivoire, les 06 prix vont de 100 000 à 1 000 000 de francs. Deuxièmement les 07 prix de la SNCT sont compris entre 200 000 et 1 500 000 francs CFA. Outre les récompenses financières, des trophées et quelques tableaux intéressants ont été remis aux lauréats. Les 03 jurys ont confié que, la qualité des œuvres et le jeu d'acteurs des lauréats dans les films sont impressionnants. Le Togo dispose ainsi d'acteurs compétents qui maintiendront la flamme de l'espoir pour écrire de plus belles pages du cinéma et de l'audiovisuel.

**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

**EMPLOIENPOCHE.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



## DIPLOMATIE-CEDEAO-NIGER :

# Faure Gnassingbé, un bien précieux pour la CEDEAO

*Discret, calme, patient, stratégique et peu bavard, Faure Gnassingbé est aujourd'hui dans l'arène de la CEDEAO, un bien précieux.*

*Fin diplomate et mesuré dans ses faits et gestes, le président togolais allie finesse et efficacité dans toutes ses entreprises pour le bon vivre et le bien-être dans la région ouest-africaine.*

Par Crédo TETTEH

Sa dernière touche est le triomphe de sa diplomatie agissante, confiante et rassurante, à tous bords. N'eut été, selon nos informations, son implication pour rapprocher les positions assez tranchées des dirigeants de la CEDEAO, face aux putschistes nigériens, la délégation de l'institution ouest-africaine ne serait pas reçue par les nouvelles autorités du Niger, issues du renversement du Mohamed Bazoum, le 26 juillet dernier.

Adeptes de la non-violence, Faure Gnassingbé, depuis début de la crise au Niger, fait partie des voix qui s'étaient élevées pour prôner le dialogue et non l'usage de la force, comme certains de ses pairs ouest africains l'auraient voulu et le démontrent. S'il est indéniable qu'on ne doit, en aucun cas prôner les coups d'Etat en Afrique sous quelques prétextes que ce soient, même en méconnaissance des vraies valeurs du panafricanisme, il faut savoir également, raison garder en face de certaines situations de faits, faire preuve de plus de sagesse.

La situation actuelle au Niger ressemble à une guerre de tranchée contre l'institution, qu'est et demeure la CEDEAO mais, bien plus contre certains de ses dirigeants qui, par leurs déclarations et actions sont constamment critiqués dans l'opinion, avec des qualificatifs parfois osés et malsains. Ces mêmes dirigeants décriés, à la limite, irriteraient des consciences à telle enseigne que leur positionnement vaut aujourd'hui des postures braquées à dessein, comme le cas des militaires au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et en Guinée.

Ces militaires au pouvoir dans ces trois pays ouest-africains, qui ont vertement manifesté leurs soutiens à leurs frères d'armes du Niger, ont assurément d'autres raisons d'agir ainsi. Et c'est tout simple. Certains des dirigeants de la CEDEAO, qui ne sauraient être des modèles, par intérêts et accointances politiques vis-à-vis de puissances étrangères, se substituaient au bon Dieu et s'érigeraient même en donneurs de bon-



Le Président Faure Gnassingbé

nes leçons de démocratie. Passons **Faure Gnassingbé, un bien précieux pour la CEDEAO**

Aujourd'hui, qu'on l'aime ou pas, qu'on l'apprécie ou pas, qu'on épouse sa gouvernance politique ou pas, et c'est selon, Faure Gnassingbé est et demeure un bien précieux pour la CEDEAO.

Le président togolais, parmi ses pairs de la CEDEAO, est aujourd'hui à appréhender comme une chance, une opportunité de faire les choses autrement, que par la force et les muscles. Ne dit-on pas qu'il faut toujours savoir là où mettre ses pieds et surtout avoir de la mesure en tout ? Faure Gnassingbé l'a si bien compris.

C'est pourquoi depuis le début de la triste et mauvaise histoire nigérienne, il fait partie de ceux qui ne croient pas en l'usage de la force pour aider le Niger. Pour rappel, certains dirigeants africains étaient très engagés et déterminés pour attaquer militairement le Niger, un pays africain et déjà en proie à l'insécurité et au terrorisme. Oubliant le principe de l'inviolabilité des frontières dans l'espace CEDEAO, et méconnaissant les vertus du dialogue même

avec son pire ennemi. Bref, il ne faut jamais abandonner lorsqu'on est un vrai bâtisseur, disposant de tous les outils pour réaliser une belle architecture. Et cela, Faure Gnassingbé l'a assez tôt compris tout comme Simon Sinek qui l'affirme si bien : " N'abandonnez pas. Ne renoncez jamais à construire le monde que vous pouvez voir, même si les autres ne le voient pas. Écoutez votre tambour et seulement votre tambour. C'est lui qui produit le son le plus doux".

Autrement dit, tant que vous croyez, que vous pouvez, vous pouvez, peu importe ce que les circonstances vous disent ou vous montrent. Si vous croyez en vous, alors que personne d'autre ne le fait, vous avez déjà gagné. Et c'est bien la posture de Faure Gnassingbé aujourd'hui dans la crise nigérienne.

Le Président togolais est bien conscient que personne ne peut accomplir de grandes choses en doutant de lui-même. Croire et agir au point de vivre la réalité, c'est ainsi que l'on finit par réaliser des exploits. Et surtout savoir que l'on peut y arriver est la clé

pour se lancer et trouver le courage et l'énergie de le faire.

En s'investissant dans la crise nigérienne, d'une manière plus raisonnée, le Président Faure Gnassingbé met une fois encore son expérience, son savoir-faire au service de la paix, de l'unité et de la fraternité africaine, en faisant triompher la diplomatie, en plaquant au sol toutes velléités de va-t-en-guerre.

**Le hasard n'existe pas... Tout arrive par notre propre volonté**

La posture et le choix du dialogue et de la diplomatie par Faure Gnassingbé, pour résoudre la crise née au Niger, avec le coup d'état du Général Abdourahamane Tiani est à soutenir, car nous pensons que rien n'arrive par hasard. Il faut faire en sorte que ce que l'on veut arrive.

Michael Jordan exprime parfaitement cette conception de la vie en affirmant : "Certains veulent que les choses arrivent, d'autres souhaitent qu'elles arrivent, d'autres font en sorte qu'elles arrivent".

Nous devons retenir comme leçon que ceux qui réussissent dans cette vie sont ceux qui se lèvent et n'attendent pas ce qu'ils veulent, mais se lèvent et cherchent à avoir ce qu'ils veulent.

Faure Gnassingbé s'était levé pour une issue favorable et honorable dans la crise ivoiro-malienne. Et il avait magnifiquement réussi ! Aujourd'hui, il s'investit dans la recherche de solutions durables et sans conséquences fâcheuses pour le Niger et la région ouest-africaine. C'est une chance, un bien précieux pour la CEDEAO, car Faure Gnassingbé a choisi de ne pas négocier avec la paresse de gouvernance. Il a fait le choix judicieux de s'investir à juste titre pour expérimenter, une fois encore, le succès de la diplomatie et du dialogue entre les parties.

Le Président togolais ne s'érige jamais en spectateur. Faure a si tôt compris que " Peu importe ce que vous voulez faire, levez-vous et faites-le, arrêtez d'être des spectateurs, vous êtes faits pour être dans l'action et non pour être dans le public, ne vous sentez pas trop à l'aise au point de vous satisfaire de moins que ce que vous êtes capables d'accomplir ".

Somme toute, et au regard de sa personnalité, et surtout de sa diplomatie agissante, Faure Gnassingbé partage la pensée de Roy T. Bennett : " Soyez le genre de personne qui peut affronter les difficultés de la vie et les surmonter, au lieu de les *esquiver* ".

Zozo

**RONY YEDIDIA CLEIN, NOUVELLE AMBASSADRICE D'ISRAËL AU TOGO**



L'Etat d'Israël dispose officiellement d'un nouvel ambassadeur au Togo. Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey, a reçu le vendredi 19 août dernier à Lomé, la copie figurée des lettres de créances de la nouvelle diplomate désignée, Rony Yedidia Klein. Basée en Côte d'Ivoire, la responsable qui couvre également deux autres pays voisins, le Bénin et le Burkina Faso, cumule près de trois décennies d'expériences au service de la diplomatie israélienne.

A l'issue de la cérémonie, Rony Yedidia Klein a exprimé son intention de rendre la coopération bilatérale encore plus "fructueuse", dans le sillage de la volonté exprimée il y a un an, par Lomé et Tel-Aviv.

Pour rappel, les deux pays entretiennent de solides relations, aussi bien sur les plans politique qu'économique. L'Etat hébreu intervient notamment dans les domaines de la sécurité, de l'agriculture et de la santé, et a appuyé le Togo durant la crise liée au coronavirus.

Source : @Republiquetogolaise.com

**DES ALLIANCES VOUEES À L'ÉCHEC**



A l'approche des élections législatives, de nouvelles alliances ont vu le jour.

Certains petits partis estiment que c'est le meilleur moyen de peser électoralement, en dépit des échecs passés.

Eric Dupuy, le porte-parole de l'ANC (opposition), critique ces gesticulations. "Ce n'est pas à la veille d'échéances aussi importantes qu'on se met à créer des rassemblements de ce genre", a-t-il déclaré vendredi au micro d'une radio privée. Et M. Dupuy de reconnaître avec justesse que "Ces alliances n'ont jamais rien donné, sinon de créer des frustrations au sein de l'opposition". L'ANC avait boycotté les législatives de 2018. Pas question de commettre la même erreur en 2023.

Source : @Republicoftogo.com



**Zozo**

NÉCESSAIRE CONFORMITÉ DES BUDGETS  
DES COMMUNES

**BUDGET**



La Coopération allemande (GIZ) organise une session de formation à l'intention des préfets sur la relation Etat-collectivités locales dans l'élaboration des budgets des communes.

Les 117 municipalités sont tenus d'établir un budget annuel soumis aux représentants de l'Etat en région. Une fois approuvé, il est soumis pour approbation aux services du ministère de l'Administration territoriale. Un devoir de conformité et de transparence qui permet à l'Etat de décaisser des aides en faveur des communes. L'exercice est compliqué pour les préfets qui doivent maîtriser le processus. C'est tout l'intérêt de la session organisée par la GIZ.

L'Allemagne s'est engagée aux côtés du Togo dans sa politique de décentralisation.

Des élections municipales ont eu lieu en 2019 et des régionales sont prévues cette année.

Source : @Republicoftogo.com

**FOND DANS LES RÉFORMES**



La revue nationale de mise en œuvre des réformes au premier semestre 2023 s'est déroulée jeudi.

Une rencontre présidée par la directrice de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Mawussé Afidenyigba.

D'importantes réformes ont été menées avec succès dans les différents secteurs de l'économie dans l'optique de booster la croissance économique. Ces réformes touchent notamment le système de gestion des finances publiques, les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du numérique, du foncier, de l'environnement, de la décentralisation, de l'emploi, du social avec un accent particulier sur le développement du secteur privé, a-t-elle rappelé.

Ces réformes ont permis d'améliorer le fonctionnement et la performance de tous les secteurs et de maintenir un cadre macroéconomique et budgétaire sain. Les derniers résultats de l'évaluation des politiques et des institutions de la Banque mondiale confirment les efforts menés par le Togo.

Le gouvernement a lancé en 2022 une nouvelle évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA.

Les rapports PEFA décrivent l'environnement économique du secteur public, examinent la nature de la stratégie et de la programmation des politiques et analysent comment les décisions budgétaires sont appliquées. Ils évaluent les conséquences des forces et des faiblesses de la GFP (gestion des finances publiques) pour la discipline budgétaire globale, l'allocation stratégique des ressources et l'efficacité de la prestation de services. PEFA examine les contrôles utilisés par les gouvernements pour s'assurer que les ressources sont obtenues et employées comme prévu.

Elle met l'accent sur la transparence et la responsabilité en termes d'accès à l'information, de rapports et d'audits ainsi que sur le dialogue en matière de politiques et d'actions de la GFP.

Source : @Republicoftogo.com

**FILIERE ANACARDE :**

**Un plan quinquennal d'investissement de 24 Milliards FCFA**

La mise en place de la politique agricole du Togo (2016-2030) assortie d'un programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026) a permis une réorganisation du paysage agricole à travers la promotion des chaînes de valeur des filières porteuses ainsi qu'une mise en œuvre des instruments nécessitant un environnement institutionnel adapté.

La filière de l'anacarde est l'une des filières phares à haute valeur ajoutée dont la promotion contribue à l'accroissement durable des revenus des acteurs ainsi qu'à l'augmentation du produit national brut (PNB).

Au ministère de l'agriculture, on évoque sa forte capacité à contribuer à la création d'emplois et de revenus ; sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sa grande opportunité pour l'exportation. Commercialisé sous plusieurs formes, dont la noix brute, l'amande blanche, amande torréfiée, la pomme etc... et ses produits dérivés, c'est l'un des plus importants produits de rente d'exportation du Togo.

**Une faible production**

Selon les chiffres de la direction des statistiques agricoles (DSID), en 2014, l'effectif des producteurs d'anacarde au Togo était de 18 262 sur une superficie de 18 527,45 ha avec une production de 6268 tonnes. En 2022, le nombre de producteurs a progressé pour se situer à environ 31 561 personnes, soit 24% de femmes (CIFAT).

L'anacarde se produit dans quatre (04) régions du Togo (Plateaux,



Les anacardes

Centrale, Kara et Savanes). La production reste cependant très concentrée dans la région centrale et la partie Est de la région des plateaux. Ces deux (02) régions totalisent à elles seules 89% de la production (DSID, 2014), avec des rendements moyens variant entre 227 kg/ha à 428 kg/ha selon les régions. Ceci traduit non seulement l'existence de très nombreuses petites exploitations, mais aussi la faiblesse des rendements obtenus étant donné que, le potentiel des variétés utilisées se situe autour de 1500kg/ha. Le matériel local utilisé donne un rendement moyen de 390 kg/ha (DSID, 2014).

Les raisons de cette faible production sont inhérentes aux terres peu exploitées, au faible niveau de formation des producteurs ; aux difficultés d'accès aux facteurs de productions (terres, équipements, pesticides, etc.) ; à la faible maîtrise des méthodes de contrôle des ravageurs et maladies et au manque d'aires de séchage appropriées des noix. On évoque aussi, l'éloignement des pépinières des exploitations ; la faible utilisation des bonnes pratiques ; la faible disponibilité de matériel végétal amélioré, la faible structura-

tion ; la faible collaboration avec certains partenaires ; le manque de magasins de stockage et la faible mécanisation de la production.

A ces difficultés, il faut ajouter l'indisponibilité de la main d'œuvre, le vieillissement des plantations ; les aléas climatiques, les feux de brousse anarchique ; la pression accrue des ravageurs insectes.

**Investir dans la filière**

En collaboration avec les acteurs de la filière anacarde, un plan d'action d'investissement a été initiée et vise à relancer la promotion et le développement de la filière en vue de répondre aux faiblesses et menaces liées aux différents maillons pour permettre un accroissement des revenus des acteurs. Ce Plan nécessite un investissement total de 23,9 Milliards FCFA pour l'Etat et 15,3 Milliards FCFA pour le Conseil interprofessionnel de la filière anacarde du Togo (CIFAT) sur la période 2014-2018.

Pour permettre que la filière anacarde continue par jouer son rôle de moteur de développement de l'économie, les actions doivent être

menées pour soutenir les acteurs de la filière.

L'objectif global du plan, est de contribuer au développement de la filière anacarde au Togo à travers l'amélioration de la production, le développement et la valorisation des produits d'anacarde pour un accroissement des revenus des acteurs des différents maillons de la filière. Plus spécifiquement il s'agira de : Augmenter la production nationale ; Améliorer la qualité des produits de l'anacardier ; Valoriser les produits et sous-produits de l'anacardier ; Améliorer la gouvernance de la filière anacarde ; Faciliter le financement de la filière anacarde. " Pour atteindre les objectifs ci-dessus indiqués, la mise en œuvre de la stratégie s'appuiera sur trois (03) principaux axes stratégiques. Il s'agit de : Axe 1 : Amélioration de la production des noix de cajou ; Axe 2 : Développement et valorisation des produits et sous-produits de l'anacarde et Axe 3 : Facilitation de la gouvernance et le financement de la filière anacarde ", fait-on savoir au ministère de l'Agriculture.

Pour une réussite de ce plan d'action d'investissement, il est requis la collaboration entre les différents acteurs des chaînes de valeur de la filière pour la mobilisation des ressources internes ; la meilleure répartition des ressources mobilisées pour appuyer le fonctionnement interne de chaque maillon ; le soutien de l'Etat et des PTF à travers la mobilisation des ressources au profit de la filière ; le renforcement des capacités des différents services techniques devant intervenir dans les différentes activités (recherche, vulgarisation, appui-conseil, suivi et gouvernance).

**ECONOMIE : Hausse de 16,90% des recettes au 1er trimestre 2023 (Glissement annuel)**

Selon le Rapport d'exécution du budget de l'Etat à fin mars, au plan national, la conjoncture économique au premier trimestre 2023 est caractérisée par une détente progressive sur la pression inflationniste.

Au 31 mars 2023, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 21,56%, soit un montant de 255,93 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1.187,23 milliards de FCFA. On note une augmentation des recettes de 16,90% par rapport à fin mars 2022 portée essentiellement par les recettes fiscales ainsi que les dons projets. Pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 912,10 milliards de FCFA, le montant recouvré au premier trimestre est de 219,87 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 24,11%. Comparée à la réalisation de la même période en 2022, les recettes fiscales ont augmenté de 19,61%, soit 36,05 milliards de FCFA en valeur absolue.

Les impôts connaissent une hausse, de 19,70%, par rapport à la même période un an plus tôt. Les taxes, prévues pour 5,82 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 1,19 milliards de FCFA, à fin mars 2023, soit un taux de réalisation de 20,43% enregistrant ainsi une baisse de 2,17% par rapport à la même période de l'an-

née 2022. Pour les autres recettes, les recouvrements à fin mars 2023 s'élèvent à 0,40 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 17,90%. Ils sont en hausse de 99,63%, par rapport à la même période en 2022. En ce qui concerne les produits des amendes, ils se sont élevés à 0,08 milliard de FCFA, soit un taux de 4,25% de réalisation, enregistrant une baisse de 33,46% par rapport à la même période de l'année 2022. La prévision annuelle est estimée à 1,89 milliard de FCFA.

Au ministère de l'économie et des finances, on informe que la performance des recouvrements de recettes fiscales au premier trimestre 2023 s'explique de façon globale par : l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (14,1%) et des importations en valeur (15,4%) par rapport à leur niveau au premier trimestre de l'année 2022 ; la réorganisation spatiale des services des impôts avec la création des bureaux des impôts dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays ; l'exploitation des données du recensement fiscal effectué sur toute l'étendue du territoire national en 2022 ; le renforcement des codes de spécification tarifaires pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ; l'effectivité de l'interconnexion du système d'information



Le CASEF à Lomé

de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso, pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises ; le renforcement de la surveillance du territoire.

Pour les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de l'année 2022, ils sont marqués par une hausse des exportations (+21,7 milliards) et des importations (+60,9 milliards), accentuant la dégradation du solde commercial avec l'ensemble des pays partenaires au cours de la période. Les exportations de biens sont évaluées à 211,8 milliards au premier trimestre 2023, en hausse de 11,4% par rapport au premier trimestre 2022. La valeur des importations est de 447,6 milliards, en progression de 15,8%.

Il est à relever qu'au premier tri-

mestre de 2023, les quantités de marchandises embarquées et débarquées ont augmenté respectivement de 5,2% et 10,3% au Port Autonome de Lomé (PAL). A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le trafic total des passagers est en hausse de 35,7% par rapport à la même période de l'année 2022, de même que les mouvements d'aéronefs (+14,7%) et le fret (+9,6%).

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation, en moyenne sur les trois premiers mois, est ressorti à 6,3% en 2023, contre 8,2% en 2022, en lien principalement avec l'évolution des prix des " produits alimentaires et boissons non alcoolisées " qui ont augmenté de 3,6% en 2023 contre 17,9% en 2022.



# EMPLOI DES JEUNES : Le Gouvernement ne lésine pas sur les moyens

Arrivé à un certain âge, tout citoyen a besoin de s'occuper pour subvenir à ses besoins essentiels. Au Togo le volontariat est l'un des moyens fiables trouvés par le Gouvernement pour permettre aux jeunes de lutter contre l'inactivité socioprofessionnelle, se former, mettre en pratique leurs connaissances théoriques pour un emploi futur.

## Le volontariat national

Le volontariat national de compétences fait partie des types de volontariat développés par l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT). Il est ouvert aux jeunes diplômés, sans emploi ou primo demandeurs d'emploi, ayant une compétence avérée à mettre au profit d'une communauté. 24 166 volontaires de compétences (8 002 femmes et 16 164 hommes) ont été mobilisés et déployés pour des missions de développement, de 2011 à février 2023.

En début du mois d'août 2023, 684 nouveaux volontaires nationaux de compétences, pour le compte de la 18ème vague ont prêté serment pour rejoindre la vague des autres volontaires. Ils s'engagent ainsi à se mettre au service du bien-être collectif, à servir la terre de leurs aïeux avec dévouement, humilité, neutralité, civisme et professionnalisme.

Depuis 2011, le programme a permis de mobiliser 24 214 volontaires nationaux de compétences en 17 vagues. Ils sont affectés dans l'é-



Des jeunes en séance de travail

ducation, la santé, le développement communautaire. On estime que sur les 17 538 démobilisés ayant participé au programme, 7 143 ont trouvé des opportunités d'emploi grâce à leur expérience en tant que volontaires. L'ANVT a rallié plus de 65 000 personnes pour tous les types de volontariat qu'elle développe. Ils sont au service des populations à la base et profitent de l'opportunité qui leur est offerte d'améliorer leur profil pour un emploi décent.

Selon le Gouvernement, le volontariat est indispensable pour l'émergence du pays en ce sens que les volontaires nationaux de compétences s'impliquent dans des missions à très grande portée sociale sur le territoire. Les personnes mobilisées mettent leur savoir-faire au service de la communauté d'accueil dans laquelle elles sont déployées. Ce sont les jeunes de nationalité togolaise, d'un âge de 18 à 35 ans qui sont choisis ; ils doivent nourrir la

passion de partager, servir inconditionnellement et d'apprendre davantage.

Il faut tout de même rappeler que le volontariat lui-même n'est pas un emploi. Le volontaire n'est pas un salarié mais il perçoit tout de même une allocation. C'est une activité exercée librement pour une durée limitée à temps plein. Au Togo, il est d'un an, renouvelable une fois.

## Le Faiej, le Pradeb...

Mettre le pied à l'étrier des jeunes togolais dans le monde du travail, telle est l'ambition du Gouvernement. Outre le programme de volontariat national, les autorités accordent chaque année un budget conséquent à la mise en œuvre des projets variés, et qui sont dédiés à rendre autonomes les jeunes, surtout ceux et celles qui prennent le chemin de l'entrepreneuriat, à travers les mécanismes d'accompagnement des jeunes à l'auto emploi, et des

programmes d'insertion socioprofessionnelle. Les dépenses budgétaires réservées à l'emploi et l'employabilité des jeunes ont triplé de 2013 à 2018. Les ressources consacrées à cela étaient de 05 milliards de francs CFA en moyenne de 2013 à 2014. Elles sont passées à 15 milliards en 2018.

Outre le volontariat national, on y trouve le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV), le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP), le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Les chiffres sont parlants. Le Faiej par exemple, a engendré la création de 3 500 emplois en 2022 et 5 500 jeunes formés. De 2013, année de sa création, jusqu'à fin juin 2021, le Fonds a permis de financer 3 600 projets. 04 milliards de francs CFA de crédits ont été octroyés. Il promeut l'entrepreneuriat des jeunes de 18 à 35 ans, couvre l'agriculture, la transformation agroalimentaire, la production céréalière, les énergies renouvelables et les Tics.

Il faut souligner que le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb), a soutenu l'employabilité des jeunes de 2013 à février 2023. Il a octroyé plus de 02 milliards de francs CFA de crédits à 1 260 jeunes en 10 ans. Le second a permis d'allouer 17,2 milliards de francs CFA aux jeunes agro-entrepreneurs togolais et de créer plus de 55 000 emplois directs.

# ECONOMIE : L'acte 3 de MIATO lancé

Organisé par le ministère chargé de l'artisanat, en collaboration avec l'Union des chambres régionale de métiers (UCRM), le Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO), est un événement qui met en valeur le génie créateur des artisans togolais à travers l'exposition des produits locaux. Il a été lancé ce jeudi 17 août 2023 au palais des congrès de Lomé. L'édition de cette année est placée sous le thème : " L'Artisanat à l'ère de l'autonomisation des femmes et du numérique : enjeux et défis ".

Eke Hodin, ministre chargé de l'artisanat et ses collègues, Myriam Dossou d'Almeida chargé de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et Adjovi Lolonyo Apedo-Anakoma de la promotion de la femme, étaient présents au lancement de l'événement. Cette grande messe internationale se tiendra du 25 octobre au 05 novembre sur l'Esplanade du Palais des congrès de Lomé. Elle a pour but d'accompagner les artisans à trouver des solutions appropriées aux maux qui minent leur secteur.



Photo de famille

Cette année, le Marché mettra en lumière l'impact croissant de l'artisanat dans la société actuelle, en particulier le rôle essentiel des femmes artisanes dans cette évolution. " A une époque où l'autonomisation des femmes et les avancées numériques sont au cœur des débats, le MIATO se positionne comme un catalyseur du changement, en célébrant l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'artisanat ", a déclaré Eke Hodin, ministre chargé de l'artisanat.

Au total, 26 pays ont déjà reçu des invitations, parmi lesquels 12 ont confirmé leur participation. Plus de 300 stands seront érigés selon la structure suivante : 230 stands ventilés, 60 stands climatisés : 10 stands de restauration. Il est aussi prévu un showroom, une salle de conférence et l'espace scène. A ce jour, 41% de réservation de stands ont été faits.

En dehors des expositions et ventes, il est prévu plusieurs autres activités notamment des conférences et des formations, des panels, des

spectacles, des concours dotés de prix, des visites d'entreprises et un plateau TV. Plus de 120 000 visiteurs sont attendus pour cette édition. La république du Mali, étant l'invité d'honneur pour cette troisième édition, le consul honoraire du Mali au Togo, Alassane Yatagare, a également pris part au lancement en tant que représentant de son pays, invité d'honneur. Il a salué cette initiative qui contribue au renforcement des liens de partenariat entre les deux Etats.

Les artisans désireux de participer à cette grande rencontre commerciale et artistique peuvent réserver leurs stands au [www.miato.tg](http://www.miato.tg). Ils ont aussi la possibilité de se rendre directement à la Direction de l'artisanat et dans les chambres régionales de métiers. Il faut indiquer que l'une des innovations de cette édition est qu'une région sera mise en exergue et cela se fera de façon tournante lors des prochaines éditions.

Dodo ABALO

# Zozo

## AG EXTRAORDINAIRE DU CCT-UEMOA: UNE DÉLÉGATION TOGOLAISE PREND PART AUX TRAVAUX À ABIDJAN



Une délégation togolaise conduite par Mme Yawa Kouigan, prend part aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire du Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA (Cct-Uemoa) qui se tiendra les 21 et 22 août 2023, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Durant deux jours, les participants venus des pays de l'Uemoa, vont plancher sur le bilan des acquis de l'Organe en une décennie et procéder au renouvellement de ses instances. Ils vont également définir les perspectives et les actions prioritaires de l'institution, et fixer de nouveaux objectifs pour les cinq prochaines années.

Au cours des travaux, plusieurs autres sujets seront débattus, notamment " le respect du principe de la légitimité démocratique, la représentation équitable des différentes catégories de collectivités territoriales dans l'Etat membre, la répartition géographique équitable des délégués sur le territoire de l'Etat membre, la prise en compte du rôle spécifique des villes-capitales, le respect de la représentativité des femmes. ", conformément à l'Article 3 du Règlement intérieur du Cct Uemoa.

Comme chaque Etat membre, la délégation togolaise est composée de six délégués. Elle est composée de la Présidente de la fédération des communes du Togo (Fct), la Présidente du Refela Togo, les vice-présidents des régions Maritime, de la Centrale, des Savanes, et du Grand Lomé.

Créé par l'Acte Additionnel n°02/CCEG/UEMOA/2011 du 30 mai 2011 de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Cct Uemoa est un Organe consultatif de l'Uemoa qui a pour mission d'assurer la participation des collectivités territoriales à la réalisation des objectifs de l'Union. L'actuel bureau du Conseil est présidé par le ministre François Albert Amichia, maire de la commune de Treichville, en Côte d'Ivoire.

@macite.tg

## ACCÈS À L'EAU : DE NOUVEAUX TRAVAUX D'EXTENSION LANCÉS DANS LES SAVANES



Le renforcement des infrastructures et services de base se poursuit dans la Région des Savanes. Le ministre en charge de l'urbanisme, Koffi Tsolenyanu, a lancé en fin de semaine dernière dans la préfecture du Tone, de nouveaux travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable. Le projet, financé par la Banque mondiale à hauteur de 2,3 milliards FCFA, dans le cadre du projet d'Infrastructures et de Développement Urbain (PIDU), se veut une réponse aux urgences des populations de cette partie septentrionale du pays, en proie à la menace terroriste. Concrètement, à Dapaong, 40 km de réseau seront déployés dans 10 quartiers, au profit de 2.500 personnes. A Naki-Est, 4 forages seront installés, un château d'eau d'une capacité estimée entre 100 et 300 m3 érigé, ainsi que 33 bornes-fontaines. Le tout, au bénéfice de quelque 5.000 personnes.

Les chantiers devraient durer six mois, a annoncé le ministre de l'urbanisme. Enfin, d'autres travaux de construction de voirie et d'aménagement de rues seront également associés au projet.

Source : @Republiquetogolaise.com

## ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



# Paroisse Saint Antoine de padoue de Hanoukopé/Concours biblique : La légion de Marie à l'honneur

Pour cette 4<sup>e</sup> édition du jeu concours biblique à la découverte de la Bible : la légion de Marie a gagné la fraternité des servants de

Hanoukopé 570 contre 470. Le meilleur joueur (Orateur) de la compétition est William Adjakly de la légion.

La 3<sup>e</sup> place est occupée par FASH (Fraternité des anciens servants de Hanoukopé).



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 013/2023/PI CENI

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CENI

relatif à l'affaire « Ministère public et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) contre, WARE Esso-hana, prévenu d'inscriptions frauduleuses sur plusieurs listes électorales.»

Le vendredi 18 août 2023, le sieur WARE Esso-hana de nationalité togolaise, a comparu à l'audience de la 3<sup>ème</sup> Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Lomé, dans l'affaire qui l'oppose au Ministère Public et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au sujet de ses inscriptions répétées sur des listes électorales, lors du recensement électoral qui s'est déroulé sur toute l'étendue du territoire national entre le 29 avril et le 14 juin 2023.

Après le recensement et, conformément à l'article 61 du Code Electoral, la CENI a procédé à l'apurement du fichier électoral par la vérification des données tant biographiques que biométriques afin de détecter de possibles inscriptions multiples. A l'issue de cette opération, quatre-vingt-onze mille (91 000) dossiers de potentiels doublons ont été répertoriés, et un traitement administratif conséquent a suivi dans le respect de la loi électorale.

C'est au cours du traitement administratif que le cas du sieur WARE Esso-hana a retenu l'attention de la plénière de la CENI. En effet, le sieur WARE Esso-hana s'est fait inscrire sur plusieurs listes (treize inscriptions) avec des noms et prénoms différents, manifestement usurpés.

Dans ces conditions, la CENI, institution chargée de l'organisation des élections a traduit le sieur WARE Esso-hana devant la justice en se fondant sur l'article 123 du Code Electoral qui dispose : « Toute personne qui se fait inscrire sous un faux nom, une fausse qualité, ou qui en se faisant inscrire, a dissimulé une incapacité prévue par la loi, ou qui se fait inscrire frauduleusement sur plus d'une liste, est punie d'un emprisonnement de trois (03) mois à un (01) an et d'une amende de cent mille (100.000) à trois cent (300.000) francs CFA. Elle est également radiée d'office des listes électorales pour une période de trois (03) ans... »

Après les débats, le sieur WARE Esso-hana, a été reconnu coupable des faits à lui reprochés et fut condamné à douze (12) mois d'emprisonnement ferme, à une amende de trois cent mille (300 000) Francs CFA, à être radié d'office sur les listes électorales pour une période de trois (03) ans conformément à l'article 1184 du nouveau code pénal togolais.

La CENI rassure les partis politiques, les organisations de la société civile ainsi que toutes les citoyennes et tous les citoyens togolais, de son engagement à doter le Togo des listes électorales fiables pour des élections respectant le principe sacro-saint d'«un électeur, une voix».

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) engage, une fois encore, toutes les parties prenantes aux élections à être, comme d'habitude, acteurs des consultations électorales crédibles, transparentes et paisibles.

Fait à Lomé, le 12 1 AOÛT 2023



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la perception de la taxe sur la plus-value sur les opérations de mutations partielles

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle à l'attention des usagers de la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), que conformément aux dispositions de l'article 82 du Code Général des Impôts, les plus-values réalisées par les personnes physiques ou les sociétés de personnes lors de la cession à titre onéreux de biens immeubles sont soumises à titre libératoire à une taxe sur la plus-value.

A cet effet, le Commissaire Général informe tous les usagers qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2023, la perception de ladite taxe, jusque-là opérée sur les mutations totales, sera étendue à toutes les nouvelles demandes de mutations partielles (morcellements) de titres fonciers.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers des services de la DCCFE pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 5 juillet 2023

Le Commissaire Général

*Signature*

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POLJIN BATH



# TOUS À L'ÉCOLE

Souscrivez avec  | **BOAweb**



Jusqu'à  
**5 MOIS\*** de salaire

Réponse en **24H\***

Remboursable sur **11 mois**

\*Offre soumise à conditions



  | [www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)



# PRÊT SCOLAIRE

JUSQU'À 05 MOIS DU SALAIRE NET\*  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2023



Oxy Conseil

\*Offre soumise à conditions

**DISPONIBLE EN 24H**  
POUR UNE BELLE  
**RENTÉE SCOLAIRE**

La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

